

CORPS PARAÉTATIQUE La crainte d'une éventuelle privatisation du CEB plane

Les syndicats des employés du Central Electricity Board (CEB) envisagent des manifestations dans les jours à venir contre une éventuelle privatisation de ce corps paraétatique. Ils pensent que cette mesure remettrait en question la sécurité d'emplois et aussi les droits acquis des employés.

Le vice-président de la CEB Staff Association, Clency Bibi, souligne que la direction avait convié les dirigeants syndicaux à une réunion d'explication à ce sujet. « Pour nous, c'est une privatisation tout court, car on parle d'une éventuelle mise du CEB sous la Companies Act. Ce que contestent vivement les syndicats » fait-il comprendre.

Clency Bibi indique que le CEB, qui opère depuis une soixantaine d'années, a déjà fait ses preuves en fournissant de l'électricité à environ 400 000 abonnés. « Nous venons de faire la preuve de notre efficacité après le passage du cyclone

qui a ravagé Rodrigues, il y a quelque temps de cela. Le réseau électrique a été rétabli en deux jours » dit-il. Il fait aussi ressortir que la compagnie a pu sortir de la zone rouge économique par ses propres moyens.

Clency Bibi explique qu'une privatisation du CEB représenterait une menace pour la stabilité d'emploi des travailleurs. Il a aussi ajouté que les consommateurs ne seraient pas à l'abri des hausses conséquentes du tarif d'électricité. Il craint aussi qu'une fois privatisé, le CEB serait régi par une Regulatory Body et qu'il entrerait en compétition directe avec les Independent Power Producers. Il soutient aussi que sous la Companies Act, le CEB n'aura plus des comptes à rendre au Parlement car il sera régi sous le régime de la confidentialité. « Nous nous préparons au combat pour protéger le CEB contre tout projet de privatisation » dit-il.

M.B.

Pension des retraités du CEB Les syndicats réclament une hausse de 18 %

La CEB Staff Association souhaite que le réajustement de la pension des retraités du CEB soit effectif dès ce mois de juillet. Cela fait suite à l'accord qui a été conclu tout récemment entre la direction et les syndicats. Clency Bibi, le vice-président de ce syndicat, rappelle que les dirigeants syndicaux ont réclamé une hausse de 18 %, en prenant en considération la perte du pouvoir d'achat subie par les retraités depuis 2017. Par ailleurs, les deux parties s'activent à la préparation de leur soumission commune des points litigieux qui sera présentée à l'Employment Relations Tribunal. Il se pourrait que cela soit faite d'ici le début du mois d'août 2019.

M.B.

11.07.19